PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER

LEGENDE

LOT / ILOT		1	
2 min	2 max	3 min	3 max
4 max	5	6 min	6 max
7	8 max	9 min	9 max

1: Surface du lot / de l'îlot [ares]
2: Surface d'emprise au sol [m2]
3: surface constructible brute [m2]
4: surface du scellement du sol [m2]
5: type, disposition et nombre des constructions
6: type et nombre du logements
7: type de toiture
8: hauteur des constructions [m]
9: nombre de niveaux

LEGENDE TYPE

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- Terrain existant
- Terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III, ... Nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ... R Nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ... C Nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ... S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- h=x Hauteur corniche: x [m]
- ha=x Hauteur acrotère: x [m]
- hf=x Hauteur faîte: x [m]

Types, dispositions et nombre des constructions
- oc Constructions en Ordre Contigu
- onc Constructions en Ordre Non Contigu
- x-mi x Maisons isolées
- x-mj x Maisons jumelées
- x-mb x Maisons en bande

Types et nombre de logements
- x-u x Logements du type unifamilial
- x-b x Logements du type bifamilial
- x-c x Logements du type collectif

Formes de toiture
- tp Toiture plate
- tx (y%-z%) Toiture à x versants, degré d'inclinaison
- Orientation du faîte

Délimitation des lots / îlots
- Lot projeté
- Îlot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Degré de mixité des fonctions
- min x% Pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- y% x% Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- EVp Espace vert privé
- EVP Espace vert public
- ADJ Aire de jeux ouverte au public
- Espace extérieur pouvant être scellé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- Arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée / haie à conserver
- Muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Elément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- 4.00 Cote minimum
- 4.00 Cote maximum
- Tracé et direction de coupe
- Canalisation pour eaux pluviales existante
- Canalisation pour eaux usées existante
- Talus projeté
- Fonds publics à réaménager dans le cadre du P.A.P.
- Modelage du terrain projeté
- Accès carossable / terrasse
- Ecran anti-bruit
- Zone d'écran végétal
- Accodrain

Fond de plan:

- levé topographique n°110098-3/01, BEST-Topo s.à r.l.
- plan de mesurage n°2181, BEST G.O. s.à r.l.
- périmètre P.A.P., plan n°119120-2, BEST G.O. s.à r.l.

Surfaces PAP

- Surface totale --> ± 1 ha 50 a 31 ca
- Surface privée --> ± 1 ha 45 a 46 ca (± 96,77 %)
- Surface à céder au domaine public --> ± 04 a 85 ca (± 3,23 %)

Lot 01		43,54 ares	
-	1434,41 m²	-	2868,82 m²
3026,31 m²	onc	-	-
tp	ha-11,10 m*	-	II

Lot 02		18,23 ares	
-	730,30 m²	-	1460,60 m²
1474,91 m²	onc	-	-
tp	ha-11,00 m*	-	II

Lot 03		29,21 ares	
-	1123,13 m²	-	2226,26 m²
2233,57 m²	onc	-	-
tp	ha-10,40 m*	-	II

Lot 04		26,99 ares	
-	1073,38 m²	-	2146,76 m²
2078,77 m²	onc	-	-
tp	ha-10,35 m*	-	II

Lot 05		27,49 ares	
-	1045,66 m²	-	1937,32 m²
2129,55 m²	onc	-	-
tp	ha-10,40 m*	-	II

* ha mesurée depuis le niveau de la voirie existante

RESERVE AUX ADMINISTRATIONS

Référence: 17414/45C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 15 février 2016
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

Appartient à la délibération du conseil communal du 14. 10. 2015 point 2
Le secrétaire communal

E-cone s.à r.l. | B.P.128 L-7502 Mersch
263 264 1 | 263 264 548 | info@E-cone.lu

MAITRE DE L'OUVRAGE

Irbicht Immobilière S.A.
14, rue de la Gare
L-7353 Mersch

DOCUMENT

Echelle	1/250
Plan N°	154309-305 -
Dessiné	CRO
Contrôlé	SSP
Validé	JAD
Date	25-09-2015

OBJET

P.A.P.
"Zone d'activité Irbicht"
Beringen
Mersch

DOSSIER: 1543-09

PARTIE GRAPHIQUE 1
PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER
Modifié suite à l'avis n° 17414/45C de la Cellule d'Evaluation auprès du Ministère de l'Intérieur

MODIFICATIONS

INDICE	OBJET	DATE	DESSINE	CONTROLE
-	-	-	-	-

Les surfaces et niveaux VRD sont à vérifier, le cas échéant à adapter, suivant dossier d'exécution et contraintes techniques y afférants.

COUPES

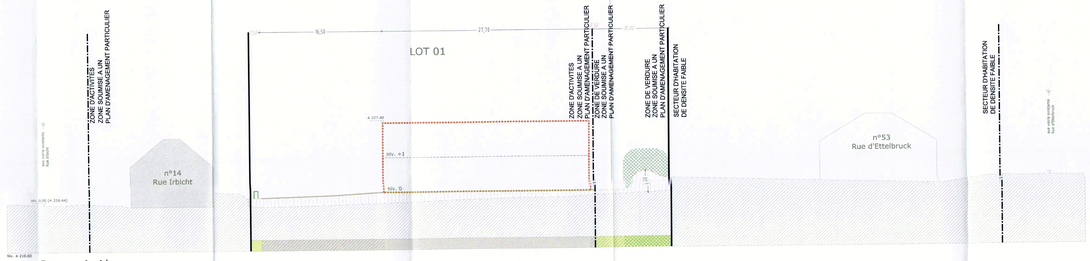

Coupe A-A'

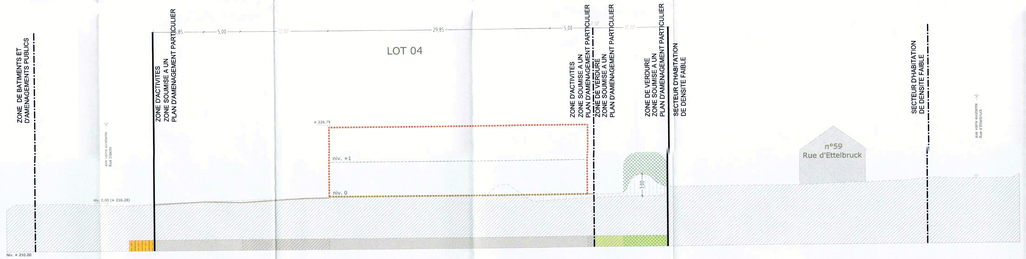

Coupe B-B'

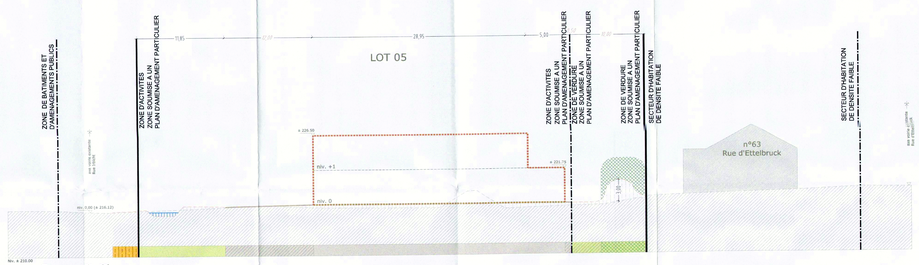

Coupe C-C'

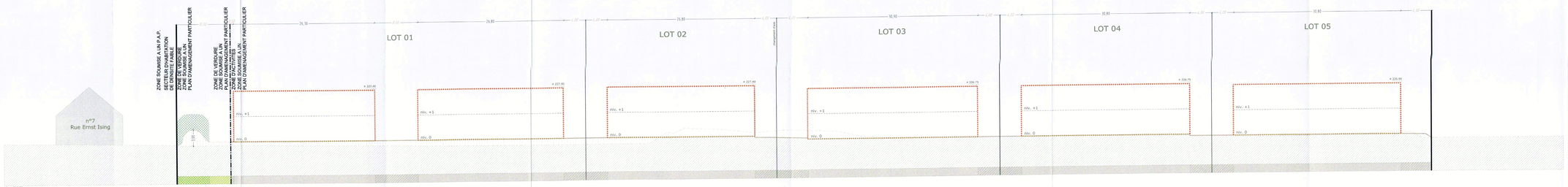

Coupe D-D'

LEGENDE

LOT / BAT		1	
2 max	2 max	3 min	3 max
4 max	5	5 min	6 max
7	8 max	9 min	9 max

1: Surface du lot / de l'îlot [a/ha]
2: Surface d'emprise au sol [m2]
3: surface constructible brute [m2]
4: surface du scellement du sol [m2]
5: type, disposition et nombre des constructions
6: type et nombre du logements
7: type de toiture
8: hauteur des constructions [m]
9: nombre de niveaux

LEGENDE TYPE

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- Terrain existant
- Terrain remodelé

Nombre de niveaux
- S, SI, SII,... — Nombre de niveaux pleine
- +1, 2, ... 6 — Nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ... C — Nombre de niveaux sous combles
- -1, 2, ... S — Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- h0-e — Hauteur corniche: x [m]
- hp-a — Hauteur acrotère: x [m]
- hf-o — Hauteur faîtes: x [m]

Types, dispositions et nombre des constructions
- ec — Constructions En Ordre Contigu
- enc — Constructions En Ordre Non Contigu
- x ind — x Maisons isolées
- x mj — x Maisons jumelées
- x mb — x Maisons en bande

Types et nombre de logements
- x u — x Logements de type unifamilial
- x b — x Logements de type bifamilial
- x c — x Logements de type collectif

Formes de toiture
- fp — Toiture plate
- tp (x%-x%) — Toiture à x versants, degré d'inclination
- Orientation du faîte

Délimitation des lots / îlots
- Lot projeté
- Îlot projeté
- Tronçons cédés au domaine public communal

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Degré de mixité des fonctions
- min x% — Pourcentage minimal en surface construite brute à bâtir au logement par construction
- x% — Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- EVp — Espace vert privé
- EVP — Espace vert public
- AD□ — Aire de jeux ouverte au public
- Espace extérieur pouvant être scellé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être cédé au stationnement
- Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- Arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée / haie à conserver
- Muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- Cote minimum
- 1,20 — Cote maximum
- Trait et direction de coupe
- Canalisation pour eaux pluviales existante
- Canalisation pour eaux usées existante
- Talus projeté
- Fonds publics à réaménager dans le cadre du P.A.P.
- Modelage du terrain projeté
- Accès carrossable / terrasse
- Escaliers extérieurs
- Zone d'écran végétal
- Accidentés

Fond de plan:

- levé topographique n°110098-3/01, BEST-Topo s.à r.l.
- plan de mesurage n°2181, BEST G.O. s.à r.l.
- périmètre P.A.P., plan n°119120-2, BEST G.O. s.à r.l.

Surfaces PAP

- Surface totale --> ± 1 ha 50 a 31 ca
- Surface privée --> ± 1 ha 45 a 46 ca (± 96,77 %)
- Surface à céder au domaine public --> ± 04 a 85 ca (± 3,23 %)

RESERVE AUX ADMINISTRATIONS

Référence: 17414/45C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 17 février 2015
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

Appartient à la délibération du conseil communal du: 14. 10. 2015
point 2
Le secrétaire communal: Laurent Scuto

E-cone S.à r.l. | B.P.128 L-7502 Mersch
263 264 1 | 263 264 548 | info@E-cone.lu

MAITRE DE L'OUVRAGE

Irbicht Immobilière S.A.
14, rue de la Gare
L-7353 Mersch

DOCUMENT		
Echelle	1/250	
Plan N°	154309-306	-
Dessiné	JAD	
Contrôlé	SSP	
Validé	JAD	
Date	25-09-2015	

OBJET

P.A.P.
"Zone d'activité Irbicht"
Beringen
Mersch

DOSSIER: 1543-09

PARTIE GRAPHIQUE 2
COUPES
Modifié suite à l'avis n° 17414/45C de la Cellule d'Evaluation auprès du Ministère de l'Intérieur

MODIFICATIONS

INDICE	OBJET	DATE	DESSINE	CONTROLE
-	-	-	-	-

Les surfaces et niveaux VRD sont à vérifier, le cas échéant à adapter, suivant dossier d'exécution et contraintes techniques y afférents.

Droit de propriété intellectuel et droit d'auteur (Loi du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur et droits voisins du droit d'auteur, art. 1 et 2)

REPRESENTATION AXONOMETRIQUE

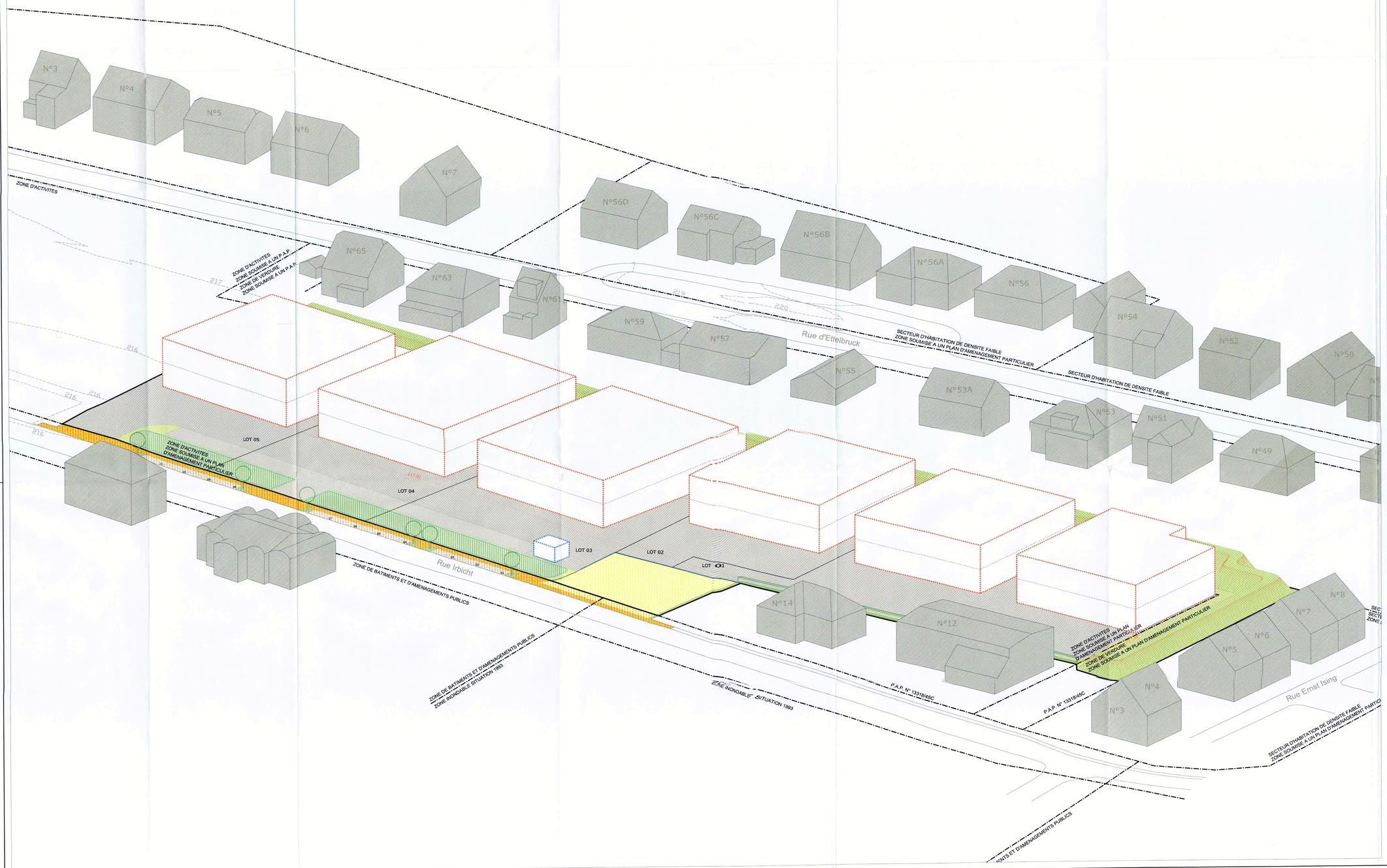

LEGENDE

LOT / ILOT		1	
2 min	2 max	3 min	3 max
4 min	5	6 min	6 max
7	8 max	9 min	9 max

1: Surface du lot / de l'îlot [arme]
2: Surface d'emprise au sol [m2]
3: surface constructible brute [m2]
4: surface du scellement du sol [m2]
5: type, disposition et nombre des constructions
6: type et nombre du logements
7: type de toiture
8: hauteur des constructions [m]
9: nombre de niveaux

LEGENDE TYPE

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- Terrain existant
- Terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III, ... Nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ... R — Nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ... C — Nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ... S — Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- h-c — Hauteur corniche: x [m]
- h-a — Hauteur acrotère: x [m]
- h-f — Hauteur faîtiè: x [m]

Types, dispositions et nombre des constructions
- oc — Constructions En Ordre Contigu
- onc — Constructions En Ordre Non Contigu
- x-mi — x Maisons isolées
- x-mj — x Maisons jumelées
- x-mb — x Maisons en bande

Types et nombre de logements
- x-a — x Logements de type unifamilial
- x-b — x Logements de type bifamilial
- x-c — x Logements de type collectif

Formes de toiture
- tp — Toiture plate
- ts (y%/-y%) — Toiture à x versants, degré d'inclinaison
- Orientation du faîte

Délimitation des lots / îlots
- Lot projeté
- Îlot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Degré de mixité des fonctions
- min x% — Pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% x% — Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- -x% — Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- EVp — Espace vert privé
- EVP — Espace vert public
- AJ — Aire de jeux ouverts au public
- Espace extérieur pouvant être scellé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- Arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée / haie à conserver
- Muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Elément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- 100,00 — Cote minimum
- 100,00 — Cote maximum
- Tracé et direction de coupe
- Canalisation pour eaux pluviales existante
- Canalisation pour eaux usées existante
- Talus projeté
- Fonds publics à réaménager dans le cadre du P.A.P.
- Modelage du terrain projeté
- Accès carrossable / terrasse
- Ecran anti-bruit
- Zone d'écran végétal
- Accidrain

Fond de plan:

- levé topographique n°110098-3/01, BEST-Topo s.à r.l.
- plan de mesurage n°2181, BEST G.O. s.à r.l.
- périmètre P.A.P., plan n°119120-2, BEST G.O. s.à r.l.

Surfaces PAP

- Surface totale --> ± 1 ha 50 a 31 ca
- Surface privée --> ± 1 ha 45 a 46 ca (± 96,77 %)
- Surface à céder au domaine public --> ± 04 a 85 ca (± 3,23 %)

RESERVE AUX ADMINISTRATIONS

Référence: 17414/45C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 21 Octobre 2015
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

Appartient à la délibération du conseil communal du 14.10.2015 point 2
Le secrétaire, Le bourgmestre,

E-cone architectes - urbanistes ingénieurs conseils
E-cone S.à r.l. | B.P.128 L-7502 Mersch
☎ 263 264 1 | 🖷 263 264 548 | ✉info@E-cone.lu

MAITRE DE L'OUVRAGE

Irbicht Immobilière S.A.
14, rue de la Gare
L-7353 Mersch

DOCUMENT		
Echelle	sans échelle	
Plan N°	154309-307	-
Dessiné	JDO	
Contrôlé	SSP	
Validé	JAD	
Date	25-09-2015	

OBJET

P.A.P.
"Zone d'activité Irbicht"
Beringen
Mersch

DOSSIER: 1543-09

PARTIE GRAPHIQUE 3
REPRESENTATION AXONOMETRIQUE
Modifié suite à l'avis n° 17414/45C de la Cellule d'Evaluation auprès du Ministère de l'Intérieur

MODIFICATIONS

INDICE	OBJET	DATE	DESSINE	CONTROLE
-	-	-	-	-

Les surfaces et niveaux VRD sont à vérifier, le cas échéant à adapter, suivant dossier d'exécution et contraintes techniques y afférants.

Plotted on Monday 05 October 2015 - 11:12 h. J:\work\projets\beringen\irbicht immobilier\154309-307 irbicht immobilier\154309-307 irbicht immobilier.dwg
Plotted by: jdo
Plot scale: 1:1000
Plot style: 154309-307 irbicht immobilier.ctb